

LA CONDUITE DE PEMP

Catégorie A et/ou B avec ou sans option PORTE ENGINS + TESTS CACES® R.486.



PUBLIC

Personne majeure





8 stagiaires



DURÉE

1 à 5 jours



LIEU

Centre ou intra



PREREQUIS

- Être apte médicalement
- Compréhension, maîtrise de la langue française et des 4 opérations de calcul.



HANDICAP

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation et éventuellement l'orientation vers un de nos partenaires.





OBJECTIFS

Être capable de :

- **Réaliser** les opérations d'élévations, de personnel, de charges, en utilisant des plates-formes élévatrices mobiles de personnel « PEMP ».
- Maîtriser la conduite d'une PEMP 1A et/ou 1B et/ou 3A et/ou 3B.
- Appliquer les consignes de sécurité, les manœuvres de sauvegarde, assurer la maintenance de premier niveau, savoir rendre compte des anomalies et des difficultés.
- **Vérifier, régler et utiliser** les EPI contre les chutes de hauteur (harnais et longe de maintien) dans le cadre de l'utilisation d'une PEMP.
- Monter et arrimer l'engin sur porte engins (option).



FORMATEUR

Formateur(s) expérimenté(s) avec un certificat CACES® ou une attestation dans le domaine des PEMP des catégories A et B attestant d'une expérience de minimum 2 ans de conduite.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation théorique magistrale sur supports pédagogiques (film, autoformation sur programme informatique PILOCAP).
- Un livret de formation est remis au(x) stagiaire(s).
- Formation pratique sur PEMP Catégorie(s) A et/ou B.



METHODE D'EVALUATION

- Evaluation théorique sous forme de QCM.
- Evaluation Pratique sous forme d'observation du formateur.



MOYENS TECHNIQUES

- Salles de formation avec des capacités d'accueil supérieures ou égales à 12 stagiaires, équipées de tableaux blancs, PC et vidéoprojecteurs.
- Plates-formes élévatrices mobiles de personnes électriques ou thermiques.



RECYCLAGE

- A lieu tous les 5 ans.
- Doit être détenteur d'une formation R.486.



SANCTION

- Attestation de formation
- Un certificat CACES® contenant les mentions exigées par la recommandation R.486 sera délivré (si obtention).



TARIFS

- En inter à partir de 810 € HT
- En intra : à partir de 900 € HT / jour.



CODES RS

RS7000 – Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486A catégorie A : PEMP à élévation verticale (Institut national de recherche et de sécurité – INRS).

Date d'échéance de l'enregistrement : 18-12-2029

RS7001 – Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486A catégorie B : PEMP à élévation multidirectionnelle (Institut national de recherche et de sécurité – INRS).

Date d'échéance de l'enregistrement : 18-12-2029

RS7002 – Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486A catégorie C : PEMP à élévation multidirectionnelle (Institut national de recherche et de sécurité – INRS).

Date d'échéance de l'enregistrement : 18-12-2029

CONTENU DE LA FORMATION

PRÉSENTATION:

- Objectif global de la formation
- Généralités
- Les accidents

LÉGISLATION:

- Responsabilités
- Applications des textes
- Le CACES®
- L'autorisation de conduite

LES PEMP:

- Les catégories
- Technologies relatives aux PEMP.

CONTRÔLE ET ENVIRONNEMENT:

- Conformité du matériel
- Vérifications quotidiennes
- Vérifications périodiques

CONTENU DE LA FORMATION

LES OBLIGATIONS CONSTRUCTEURS:

- Instructions d'utilisation
- L'échelle de Beaufort
- Les accessoires complémentaires.

LES MOYENS DE PROTECTION:

Choisir, Vérifier, régler et utiliser un EPI adapté à l'utilisation de la PEMP

LES MOYENS DE COMMUNICATION:

- Les gestes de commandement
- Les signaux sonores
- Les radios.

LES REGLES DE CONDUITE :

- Mise en place et utilisation
- Les distances de sécurité Les risques électriques
- Les risques d'affaissement
- Le balisage de la zone
- Les consignes particulières aux stabilisateurs
- La signalisation temporaire
- Les positions de conduite (transport ; travail ou confort)
- La fin de poste.

CONTENU DE LA FORMATION

MISE EN PRATIQUE:

- Adéquation et contrôle des PEMP,
- Vérification des dispositifs de sécurité,
- Définition et mise en place de la PEMP et du balisage,
- Gestes de commandement,
- Circuit slalom marche avant /marche arrière en élévation, positionnement et déplacement de la plate-forme (en-dessous, au-dessus et le long d'une surface plane, dans un espace réduit)
- Effectuer les manœuvres de secours, fin de poste. (PEMP groupe A types 1/3 et du groupe B types 1/3)
- Monter et arrimer l'engins sur porte engins (option).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES:

- Test théorique CACES®, format QCM selon la recommandation R.486.
- Test pratique pour CACES® catégorie(s) A et/ou B selon la recommandation R.486.

• Merci!



Notre actualité

formation-pilocap.fr

